

Impact du remembrement sur le coût du travail dans les exploitations d'élevage du Sud de la Belgique

Impact of regrouping of agricultural land work cost on livestock farming system in the Southern part of Belgium

P.-M. HAAN (1), R. IOOS (2), D. STILMANT (1), C. URBANIAK (1)
(1) CRAGx, Section Systèmes agricoles, 100 rue du Serpont, B-6800 Libramont (Belgique), e-mail : systagri@cragx.fgov.be
(2) Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Rennes.

INTRODUCTION

Le remembrement en Wallonie a fait l'objet de deux lois, en 1956 et 1970, dites de remembrement de biens ruraux, s'inscrivant dans une politique de développement durable. Les objectifs de ce remembrement sont, d'une part, d'accroître la rentabilité de l'agriculture en diminuant les frais d'exploitation et, d'autre part, d'améliorer le cadre de vie des ruraux. A partir d'une enquête dans des exploitations d'élevage, situées à l'extrême du Sud de la Belgique et ayant bénéficié ou non d'une opération de remembrement, nous avons cherché à évaluer si ces objectifs étaient atteints. Les résultats présentés dans cette note concernent plus spécialement la charge de travail des agriculteurs.

1. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Afin de quantifier cette charge de travail, des indicateurs ont été développés. Ces derniers doivent être à la fois des outils de communication, pour informer de manière simple, des outils de description, pour quantifier des phénomènes complexes, et des supports à la décision.

1.1. LES INDICATEURS DE CHARGE DE TRAVAIL

Les principaux secteurs où la charge de travail est susceptible d'être modifiée avant et après remembrement sont, d'une part, l'accès aux parcelles et, d'autre part, les travaux dans les parcelles. De même, il a été remarqué qu'une partie importante des agriculteurs a profité du remembrement pour électrifier les clôtures accolant les bâtiments.

Quatre indicateurs ont été développés. Ils quantifient : (1) le coût annuel d'accès à la parcelle, fonction de la puissance du tracteur, de la distance à la parcelle et de l'emblavement de cette dernière, emblavement qui conditionne les itinéraires culturaux et le nombre de passages nécessaires. La distance a été calculée à vol d'oiseau alors que les coûts 'tracteurs' ont été extraits de "l'indicateur des performances et des coûts d'utilisation des machines agricoles" (Miserque *et al.* 1998) en se basant sur la puissance moyenne des tracteurs de l'exploitation ; (2) la dispersion spatiale des parcelles d'une culture donnée correspond à la surface du polygone englobant l'ensemble des parcelles emblavées avec cette culture ramenée à la SAU. Pour l'ensemble de l'exploitation, une moyenne pondérée, proportionnellement à la représentation des différentes cultures, est réalisée ; (3) le coût des manœuvres et le surcoût des travaux culturaux (estimé à 10 %) dans les tournières, notamment en ce qui concerne le travail d'un sol tassé par le passage répété du tracteur ; (4) le coût de clôture.

1.2. L'ÉCHANTILLON

Cinq exploitations remembrées (groupe R) et autant d'exploitations non-remembrées (groupe NR) ont été analysées. Chaque groupe est représenté par autant d'exploitations à orientation lait-viande et viande.

Afin de nous assurer de la pertinence de la comparaison entre les deux groupes d'exploitations, nous avons vérifié que (1) les superficies entre les deux groupes étaient équivalentes ($F(1,8)=1,7$; $Pr=0,235$), (2) les superficies attribuées à chaque production végétale étaient équivalentes, (3) le nombre attendu de parcelles était plus faible pour le groupe R que pour le groupe NR ($F(1,7)=4,1$; $Pr=0,081$; SAU = covariable), (4) la

surface des parcelles avait augmenté suite au remembrement ($F(1,7)=5,8$; $Pr=0,047$; SAU = covariable).

Tableau 1
Nombre et surface des parcelles

	R	NR
Nombre moyen de parcelles	17	31
Surface moyenne des parcelles	4,9 ha	3,3 ha
SAU	77 ha	89 ha
Part de la SAU en cultures	24,8 %	23,5 %
Part de la SAU en prairies	75,2 %	76,5 %

2. RÉSULTATS

Le rapprochement des parcelles par rapport au bâtiment est, en moyenne, de 350 mètres à vol d'oiseau (tableau 2). Cette observation est confirmée par l'indice de dispersion. Cela a permis un gain financier évalué à 361 euros/an.

Tableau 2
Eloignement et dispersion du parcellaire

	R	NR
Eloignement moyen des parcelles	720 m	1070 m
Coût annuel d'accès aux parcelles	9,8 euros/ha	14,2 euros/ha
Indice de dispersion des parcelles	2,8	8,2

En terme de coût des manœuvres et surcoût des travaux dans les parcelles, le remembrement a permis, pour une exploitation moyenne de 83 hectares (moyenne globale SAU des enquêtes), un gain évalué à 124 euros par an, la valeur de l'indicateur étant de 9,9 euros/ha, pour les exploitations remembrées, contre 11,4 euros/ha pour les autres.

Les résultats de coût de clôture obtenus montrent un gain moyen de 23 euros/ha de prairie pâturée. La part prise par les clôtures électrifiées étant équivalente entre les exploitations remembrées et non-remembrées (96,5 %).

CONCLUSION

Les évolutions mises en évidence démontrent des gains significatifs ($F(2,7) = 4,2$; $Pr = 0,064$) de l'ordre de 6 euros/ha/an. Ces gains, assez faibles, prennent de l'ampleur une fois ramenés à la SAU. De plus, il faudrait ajouter aux paramètres évalués, les gains issus d'une simplification de la conduite des troupeaux avec un accès plus rapide à l'ensemble du parcellaire pour les vaches laitières, voire l'abandon de la bétailière dans le cadre des troupeaux à viande.

La présente étude a été réalisée avec le soutien de l'Office Wallon de Développement Rural et de la Région Wallonne.

Miserque, O., S. Tissot, J. Bruart. 1998. Indicateur des performances et des coûts d'utilisation des machines agricoles. CRAGx (Ed.) 168 p.